

J'entends bien ce mot *fripe*, qui signifie le mets quelconque qu'on mange avec le pain, c'est à dire pour bien des gens le repas lui-même; mais je repris avec autant d'intérêt que d'inattention.

—Tu ne manges donc pas souvent de la viande?

—Au carnaval... j'en ons mangé... du veau...

Pour le coup je levai la tête. Il y a de ces choses qu'on sait fort bien, mais dont le témoignage palpable surprend toujours. Qui est-ce qui se représente convenablement qu'il y a tant de gens en France qui ne mangent du veau qu'une fois l'an? Pauvre enfant! pensé-je, du pain, toujours du pain, que dis-je? toujours...

Fanquette, embarrassée de ce nouveau silence, allait encore se retirer.

—Et tu l'en vas donc?

—Vlà que c'est l'heure... ma mère n'étions pas contente... quand j'perdions notre temps dehors...

—Comment peut-elle le savoir?

—Oh! qu'elle savioit ben tout.

Fanquette disparut cette fois.

Du moins, me dis-je, elle a sa mère qui travaille, qui l'aime, qui est une bonne mère sans doute, puisqu'elle se fait aimer et obéir; ces deux être-suffisent, se consolent, ils vivent enfin; et c'est ainsi que les neuf dixièmes de cette malheureuse famille humaine se traînent, clopin-clopant sous l'œil de Dieu, qui veille à tout.

Je terminai mon esquisse en trois coups de crayon qui se ressentirent de la hauteur de mes méditations. Il y avait à vingt pas de moi des femmes qui tiraient de l'eau des boîtes de chanvre enterrées dans le sable. Je m'approchai pour suivre l'opération.

—Connaissez-vous cette enfant? dis-je à l'une des paysannes.

—Quelle enfant? dit la femme en secouant ses bras, dont le sable mouillé me jaillit aux yeux.

—La petite Loiseau, qui causait tout à l'heure avec Monsieur, reprit une autre, levant la tête.

—Ah! dit la première, la petite Loiseau? C'est un enfant de malheur qui demande la charité, et qu'on nourrit, comme ça l'un l'autre, dans le pays... que ça devient un mauvais sujet à toujours courir comme ça...

—Mais sa mère la fait travailler.

—Elle n'en avoit point. C'est un enfant trouyé, sauf votre respect, qui n'a ni père ni mère. Ça vient de l'hôpital, et ça reste dans la commune. On y donnera ben comme ça quelque p'tite occupation l'un pour l'autre, comme v'là la chanve qu'on va travailler, mais vous-pensez ben ce que ça peut être le travail d'un enfant. Elle passe encore le plus fin de son temps à courir sur la levée.

—Allons donc! J'aurais cru d'après ce qu'elle me contait...

Mon visage exprima sans doute un désappointement si sévère que la femme se hâta d'ajouter:

—D'après ça, je n'voulons point dire qu'elle ne vaut rin; c'est l'enfant, ça fait ce que ça peut; ça est j'ne, ça peut ben tourner...

Mais je me dis en m'en allant:

—C'est dommage qu'elle m'ait menti. Pauvre petite! C'est bien plus triste, la vérité, c'est bien plus touchant. Comme elle est plus à plaindre que je ne croyais! Pas de mère, pas de pain; une enfant abandonnée, qui vit d'aumônes et qui demeure Dieu sait où? Ces beaux yeux... et avec tout cela mentir!

Il faisait un soleil cuisant sur cette levée qui longe la Loire. Je me détournai sur une chaussée bordée de myers, entre deux prairies, et je guguai le bas des coteaux où l'on trouve ces *caves* qui sont les singulières maisons des paysans le long de cette côte. Il n'en résulta, disent-ils, que des rhumatismes et des paralysies à un certain âge. Souvent ces habitations sont superposées, une cave est creusée au-dessus de l'autre, et c'est un pélemèle de degrés rustiques, de maisons etes perchées et de jardins suspendus du plus charmant effet: un pêcheur étend son filet sur une saillie de coteau; une vifille s'écoule plus haut, sur le seuil de sa porte; à côté passe une tête en bonnet de coton, encastrée dans sa fenêtre; et sur la tête de cet homme paît gravement un âne parmi les tonces. Je ne sais si le lecteur a vu de ces paysages en relief, qu'on montre sous verre, échelonnés en amphithéâtre au souhait des spectateurs, et dont un ressort caché fait mouvoir les personnages. Voilà justement mon effet rendu.

Suite et fin au prochain numéro.

Nous apprenons à l'instant que M. Morin, en retraite depuis plus de deux ans suite de santé, vient d'accepter la cure de Lachenaie, à la place de M. F. Marcoux qui s'en va curé à St. Raphaël, ile Bizard, demembrement de Ste. Geneviève.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA immédiatement des soumissions cachetées pour la bâtisse de l'ÉGLISE DE ST. TIMOTHÉE, qui doit avoir 126 pieds de long, sur 60 de large, les murs 35 pieds de haut, hors de terre; la SACRISTIE aura 36 sur 30 pieds à l'intérieur. Le tout sur la mesure française.

LES SOUMISSIONS devront être envoyées au curé du lieu, franchises de port, et sous le plus court délai possible.

A LOUER

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues St. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊQUE.

M. FRANÇOIS QUELLET, ci-devant chargé de collecter les arrérages pour rentes de banes à la Cathédrale de cette ville, et plus maintenant autorisé à le faire. Il faut désormais s'adresser à l'ÉVÊQUE.

AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parents, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque ils n'en ont eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le *Bis-Canada*, dans l'une et l'autre langue, voudraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps?

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE ÉCOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRK et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPLEAU et LANGTIE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU, PETIT MANUEL

DE
L'ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTE DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		5d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTEB.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTEB.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.